SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST « S.E.T.A.O. »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 672.000.000 F CFA Siège social : 22, rue des Foreurs - 01 BP 925 - Abidjan 01 R.C.C.M- ABJ-1950-B-1219

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le :

Vendredi 12 juin 2015 à 8h30 à l'hôtel TIAMA – Abidjan

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- 1. Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- 2. Approbation de ces rapports et des comptes annuels au titre de l'exercice 2014 Quitus aux Administrateurs,
- 3. Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique,
- 4. Affectation du résultat de l'exercice 2014,
- 5. Ratification des nominations de deux nouveaux administrateurs,

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- 6. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration,
- 7. Modifications statutaires et mise en harmonie des Statuts avec l'Acte Uniforme sur les Sociétés adopté le 30 janvier 2014,
- 8. Refonte et adoption des nouveaux Statuts,
- 9. Pouvoirs pour dépôt et formalités.

Les actions doivent être déposées à la SOGEBOURSE - 01 BP 1355 ABIDJAN 01.

Les actionnaires désirant voter par correspondance pourront retirer un formulaire de vote par correspondance au siège social.